

PARTIE THEORIQUE.

V. LECON — LE PATHETIQUE ET LA PERSUASION.

1. Le **pathétique** est l'art d'exciter ou de calmer, dans l'âme des auditeurs, les émotions en rapport avec la vérité que l'on veut prouver.

Ces *émotions* ou *passions* sont des mouvements indélébiles de la sensibilité affective — qui inclinent l'âme vers la vérité démontrée aimable, désirable, pratiquement utile — ou qui détournent de ce qui lui est contraire — qui sollicitent vivement la *volonté*, grâce à la **persuasion**, à l'embrasser et à la suivre dans toutes ses conséquences.

Si l'on admet, sans arrière-pensée, l'importance des preuves et des procédés de l'argumentation oratoire, quelle ne sera point la portée du pathétique, le vrai ressort de toute l'éloquence? Mais quel art, quel exercice, quelles études, il requiert préalablement!

Nous ne pouvons ici que présenter une ébauche incomplète, imparfaite du sujet en question: nous conseillons de consulter les deux volumes de P. LONGHAYE: *Théorie des Belles-Lettres*, et la *Prédication*; le P. MONSABRÉ: *Avant, pendant, après la prédication*; le P. VEREST: *Manuel de littérature*; HARMANT DAMMIEN: *Le Geste artistique*.

I. — CLASSIFICATION DES PASSIONS.

2. Il n'est pas inutile, avant de savoir comment l'orateur fait appel aux passions, de les classer brièvement et avec clarté.

A. — Passions naturelles.

1. *L'amour* est une passion de s'unir à quelque objet: — on aime une nourriture agréable, la pêche, la chasse..., un ami fidèle.

La *haine* est une passion d'éloigner quelque chose: — on hait la douleur, le travail, une médecine de mauvais goût, un ennemi funeste.

2. Le *désir* nous pousse à rechercher ce que nous aimons, quand il est absent — on désire revoir sa mère, retrouver un diamant perdu.

L'*aversion* — fuite, éloignement — empêche que ce que nous haïssons ne nous approche: — on fuit un aliment qui a nui, un animal ou un homme qui a mordu.

3. La *joie* permet à l'âme de se réjouir du bien présent, et s'y repose: — on se réjouit d'un riche cadeau, d'une amitié reconquise.

La *tristesse* crée dans l'âme la torture du mal présent, s'en éloigne et s'en afflige: — on déplore une amitié brisée, un malheur, un deuil récent.

Remarque : — Présence ou absence de l'objet excitent ces six passions ; les suivantes y ajoutent la *difficulté*.

1. L'*audace* — hardiesse, courage — porte l'âme à s'unir à l'objet aimé, dont l'acquisition est ardue.

La *crainte* éloigne l'âme d'un mal difficile à éviter.

2. L'*espérance* naît dans l'âme, quand l'acquisition de l'objet aimé est possible, bien que difficile ; sans la difficulté, l'on jouit d'avance.

Le *désespoir* y naît, si l'acquisition paraît impossible.

3. La *colère* nous stimule à repousser avec violence quiconque nous fait du mal, ou à nous en venger.

Remarque : — Outre ces passions, nous énumérerons encore les suivantes :

1. La *honte*, tristesse ou crainte d'être exposé au mépris, à la haine pour quelque faute.

2. L'*envie*, tristesse du bien d'autrui, crainte qu'en le possédant il nous en prive, *désespoir* d'acquiescer ce bien.

3. L'*émulation*, admiration du succès d'autrui, espoir de le pouvoir atteindre soi-même, *audace* de l'entreprendre avec confiance.

4. L'*admiration* — étonnement —, joie de voir un spectacle extraordinaire, désir d'en savoir la cause, crainte de quelque péril qui s'y cache, inquiétude causée par la difficulté de le connaître.

5. L'*inquiétude*, quand on est mal assuré du bien possédé ou poursuivi — nuance de la crainte.

6. Les *soucis*, quand il est quelque danger, menaçant ce bien — nuance de la crainte.

7. La *peur*, si le mal menace de plus près ce bien — nuance de la crainte.

8. L'*effroi*, si la peur trouble et fait trembler — nuance.

9. L'*horreur* — l'*épouvante* — si la frayeur est poussée à son plus haut degré et que l'on paraisse comme éperdu.

B. — Passions chrétiennes.

Remarque : — Il faut entendre ce mot — passions chrétiennes — dans un sens très large, bien que très réel dans ses effets oratoires.

1. La *foi*, laquelle produit *indirectement* certains mouvements de la sensibilité, et tend à exciter des vraies passions, comme la fierté, l'enthousiasme, la joie humble et courageuse.

2. La *crainte*, engendrée par la foi ; elle a pour objet la peur du châtime temporel ou éternel ; *servile*, elle tremble de souffrir ; *filiale*, elle appréhende surtout de déplaire.

3. La *pénitence*, à la fois honte, crainte, tristesse, douleur ; elle réside dans la volonté résolue à se détourner des créatures pour s'attacher à Dieu.

4. L'*espérance*, vertu théologique et passion humaine ; elle est l'attente humble, fervente de la grâce ici-bas, de la gloire future, selon la fidélité.

5. La *charité* — zèle — s'unit à Dieu par les sentiments, les paroles, les œuvres de miséricorde temporelle et spirituelle.

3. Il convient de considérer successivement les *passions* dans l'âme et la personne de l'*orateur*, dans le *discours*, dans les *auditeurs* eux-mêmes.

I. — LE PATHÉTIQUE DANS L'ORATEUR.

1. L'intelligence et la raison concourent, bien que indirectement, à faire naître et saillir l'émotion et les sentiments dans l'âme de l'orateur : avant d'instruire, il faut soi-même bien savoir.

L'intelligence de l'orateur, ornée et enrichie de la *connaissance* laborieuse des matières du discours, y intervient comme condition éloignée mais sûre de la persuasion : l'orateur est avant tout philosophe, logicien, observateur, moraliste ; sinon, c'est un déclamateur.

Il faut au véritable orateur, outre le *savoir*, des habitudes intellectuelles : — la *réflexion* accoutumée à l'idée précise, à la pensée complète, conçue avec clarté, lucidité, exposée avec netteté et lumière ; — le *raisonnement* qui *expose* d'abord le vrai dans toute sa majesté, qui s'explique au dehors ce qui est limpide au dedans ; — qui *prouve* ensuite le vrai avec force, nerf, solidité, excluant le doute et l'hésitation sur la vérité ; — qui *réfute* au besoin les objections, prévient les préjugés, renverse les difficultés, se pose en vainqueur et en conquérant.

Il y a, dans ce fonds intellectuel, une énorme puissance, quoique *indirecte*, d'émotion et de persuasion.

2. L'*imagination* vient seconder l'orateur dans son initiation préalable : il lui faut cultiver cette faculté, comme moyen de *plaire*, en la gardant pure, fraîche, vive, en la façonnant suivant sa nature à collaborer incessamment avec l'esprit, l'intelligence, le goût.

Qu'il ait donc recours aux comparaisons, aux allusions, aux métaphores, aux images sensibles, aux portraits, aux récits vivants, aux diverses figures de littérature, afin de revêtir ses pensées de ces enveloppes diaphanes, colorées, charmantes.

L'imagination doit lui rendre les objets présents, les faire revivre devant les yeux de son esprit : comment émouvoir son propre cœur, sinon par le spectacle et la peinture imaginative qu'il se crée au-dedans de lui-même ?

L'imagination se féconde et se fortifie par l'observation de la nature, des hommes, des mœurs, par la lecture des modèles, le réveil et le rappel de ses propres impressions et des perceptions acquises : philosophe observateur et moraliste attentif, il doit se montrer peintre et artiste, poète même.

Les *exemples* de discours imagés abondent aujourd'hui ; parfois on n'échappe point au danger d'amuser l'imagination au détriment de l'intelligence.

3. La *sensibilité* est — avec l'aide des deux qui précèdent — la faculté maîtresse de l'émotion saine et profonde : c'est par elle que l'orateur doit *toucher*.

Il remportera ce triomphe, s'il se fait à lui-même une âme bonne, souple, forte, sagement sensible; une âme qui sente les choses au juste comme elle les conçoit au vrai; une âme expansive d'ailleurs, assez maîtresse du tempérament, du caractère, de l'humeur, de l'égoïsme pour sortir d'elle-même, se répandre, se communiquer; une âme, aimant passionnément la vérité et la justice, aimant les autres âmes comme capables de ces grands biens, et avec l'intention de leur en faire part.

— "Comment, direz-vous, l'orateur arrive-t-il à être ému lui-même, à l'effort direct de la sensibilité sur elle-même?"

— A la manière de tout autre effort ou exercice, en faisant comme si la sensibilité était déjà émue, en produisant les expressions de pensée et de sentiment qui conviennent à chaque passion.

La raison, en effet, inspire à l'orateur que la vérité ou le fait qu'il expose mérite nos sympathies ardentes ou nos répulsions généreuses; et aussitôt, la volonté commande à toutes les énergies de la sensibilité de secouer leur torpeur: rien de plus naturel qu'un homme, parlant à ses semblables s'émeuve d'une vérité qu'il aime avec passion, ou d'un vice qu'il abhorre.

N. B. — Le discernement et l'expérience enseigneront à l'orateur — *quelles passions il peut exciter; dans quelles circonstances il doit en user; comment il doit les préparer; — jusqu'où il peut les prolonger; — quand et comment il doit en sortir.*

4. Il est évident que la **mémoire**, le **débit** et l'**action** oratoires secondent merveilleusement l'orateur dans l'œuvre du pathétique, dans l'essor et le succès de son émotion personnelle, en vue de la persuasion finale.

Nous y reviendrons plus tard, avec des développements convenables et très précis.

II. — LE PATHÉTIQUE DANS LES AUDITEURS.

1. Avant de composer son discours, l'orateur doit connaître l'auditeur, afin de parler à quelqu'un, au moment même où il écrira.

Il y a *deux hommes* dans l'auditeur: l'homme éternel et l'homme du jour, le cœur humain en soi et les dispositions accidentelles des cœurs que l'on aura devant soi: l'on devra distinguer et unir l'un et l'autre.

2. L'orateur, en conséquence, doit avant tout exercer une action sur l'esprit, sur la **raison** de l'auditeur: la lumière n'est-elle pas le premier besoin de l'homme. La condition du succès, c'est la *popularité saine*, c'est-à-dire la clarté, l'ampleur des développements: rien de vague, de nébuleux, d'empressé, de délayé non plus sous le flux de mots qui disent peu; — c'est-à-dire encore la simplicité pour l'ensemble du ton, des termes, des phrases, unie à la brièveté; — c'est-à-dire enfin, l'ordre et l'u-

nité, jointes à l'originalité et à la nouveauté, qui renouvellent et aiguissent l'intérêt.

3. L'action de l'orateur doit se porter sur l'imagination de l'auditeur, mais d'une manière sobre, intelligente, bien que parfois brillante, colorant les détails, aidant à fixer la vérité dans l'esprit et les résolutions dans le cœur.

4. L'action de la sensibilité, pour atteindre la volonté, fait le triomphe de l'orateur : c'est au cœur qu'il lui faut aller ou tout droit ou par des voies détournées, selon les circonstances.

Il y arrive par l'onction ; car si l'huile est douce, en assouplissant, elle fortifie et mène aux actes virils : la force se tempère d'amour et de suavité.

Que l'orateur s'applique à émouvoir, à faire verser même des pleurs, sa victoire néanmoins est de décider la volonté de l'auditeur à vouloir pour le faire agir : le cœur et la volonté vaincus, l'auditeur se laisse conduire où l'on veut.

III. — LE PATHÉTIQUE DANS LE DISCOURS.

1. L'orateur qui a étudié le caractère spécial de chaque passion, qui est sensible, qui a de l'imagination et du goût, prendra naturellement le langage et le style qui conviennent au pathétique.

Ses moyens doivent varier avec les circonstances : — tantôt, c'est la douceur ; tantôt, c'est la force ; tantôt, c'est la crainte, la terreur, la violence ; tantôt l'amour et la haine qui frémissent dans sa voix, son ton, sa diction.

Il y a deux procédés pour transmettre aux autres les émotions que l'on ressent en soi-même : c'est la façon directe et indirecte.

2. Le *pathétique direct* s'emploie quand, animé lui-même, l'orateur s'efforce de communiquer aux auditeurs les passions dont il est agité.

Ce procédé suppose que l'auditoire partage déjà les sentiments de l'orateur, qu'il a confiance en lui, qu'il est persuadé de sa sincérité, de ses larmes ou de sa colère.

Le langage qui convient, c'est l'*interrogation* renouvelée, la *répétition* du même tour de phrase, l'*apostrophe* ou interpellation directe, l'*exclamation* et le tour impératif.

Ex. — Voici ce que font beaucoup d'hommes : vis-à-vis de cette hiérarchie qui s'impose à eux, de par une autorité non humaine mais divine, ils refusent l'obéissance : *Non serviam!*

Est-ce loyal ? Est-ce logique ?

Devront-ils s'étonner, après cela, qu'on leur applique à eux-mêmes le *non serviam*, cette formule de désobéissance et de rébellion qui est la seule règle de leurs relations avec Dieu ?

Voulez-vous enfin atteindre dans sa dernière racine le mal qui précipite la décadence ? Voulez-vous rétablir parmi nous l'ordre, la hiérarchie, le respect, la discipline ? Le voulez-vous sérieusement ? *Etc., etc...* Card. PERRAUD.

3. Le *pathétique indirect* s'emploie quand l'orateur se borne à présenter à l'auditeur les objets, les idées, les tableaux, les récits propres à exciter ses passions, de sorte que c'est l'auditeur lui-même qui s'anime en même temps que l'orateur.

Ce procédé dispose l'auditoire à partager les sentiments de l'orateur, lui accorde son estime et sa sympathie et le passionne avec sûreté et enthousiasme.

Ce genre de pathétique est partout où l'on trouve un écrivain ou un orateur qui raisonne avec logique, qui peint avec grâce, qui remue le cœur et emporte les décisions de la volonté.

Ex. — Voici comment L. Veuillot parle des Communards incendiaires et homicides, le 17 novembre 1870. (*l'Univers*) :

Moi, chrétien catholique de France, vieux en France comme les chênes et enraciné comme eux ; moi, fils de la sueur qui arrose la vigne et le blé, fils de la race qui n'a cessé de donner des laboureurs, des soldats, des prêtres, sans rien demander que le travail, l'eucharistie et le sommeil à l'ombre de la Croix ; moi enfin, fidèle à toute la tradition et à tout le cœur de la vieille patrie pleine de bonne fierté et de bonne gloire.... je suis, en ce moment, constitué, reconstitué, déconstitué, gouverné, régi, taillé par des communards, par des vagabonds d'esprit et de mœurs, qui ne sont ni chrétiens, ni catholiques, c'est à-dire, par ce fait, qui ne sont pas Français, n'ayant rien du culte de la patrie.

Ces gens-là sont venus des pays d'hérésie, des juiveries errantes, de lieux pires encore, des cavernes et des terres maudites où Jésus-Christ n'est pas connu. Les uns n'ont pas reçu le baptême, les autres l'ont gratté de leur front.

Renégats ou étrangers, ils n'ont ni ma foi, ni ma prière, ni mes souvenirs, ni mes attentes... En quoi donc sont-ils mes concitoyens ? Ou ils ne sont pas Français, ou je ne le suis plus. Or, ils me gouvernent, ils sont mes maîtres, ils ont le pied et la main sur ma vie ; ils me font sentir l'insolence de leur domination jusque dans l'église, le sanctuaire de la patrie, où ils n'entrent jamais... Je suis sujet de l'hérétique, du juif, de l'athée, d'un composé de toutes ces espèces qui n'est pas loin de ressembler à la brute.

Est-ce que cela durera toujours ?



II. — L'ART D'EXCITER LES PASSIONS.

1. L'**amour** s'excite par la peinture vive de la nature, du caractère, des qualités intellectuelles et morales, des agréments, des avantages venant d'une personne ou d'un objet — par l'exposé des motifs de reconnaissance, de compassion, de réciprocité, de nécessité.

Les moyens de l'**apaiser** sont la plaisanterie discrète, l'ironie, sans irriter la passion, l'insinuation, la substitution d'un amour à un autre.

Le langage de l'amour est tour à tour insinuant, énergique, passionné, doux, fort...

La **haine** s'excite en montrant les ennemis de nos intérêts, l'odieux et le pervers de ce qui nous attire le mépris, l'infamie, le mal moral.

2. Le **désir** s'excite, comme l'amour, en montrant qu'une chose, une vertu est une source d'agrémens et de bienfaits réels ou de malheurs écartés. Enumérez ces avantages, ces maux; faites en apprécier la valeur et la portée.

L'on *apaise* le désir, en tentant de calmer l'imagination, en rétablissant le vrai des choses, sans trop insister, car autrement on pourrait l'augmenter et le créer où il n'est point.

L'**aversion** s'excite comme la haine; elle agit fortement sur l'imagination; elle assombrit son objet et un peu tous les autres.

3. Pour exciter la **joie**, faites ressortir la grandeur de l'heureux événement qui en est l'objet et l'importance du bien dont il assure la possession.

L'on *apaise* la joie fausse et excessive, en prouvant qu'elle est sans fondement solide, qu'elle cache de rudes épines, des épreuves et des déceptions douloureuses.

La **tristesse**, le **regret** naissent de la démonstration de la perte d'un bien matériel ou moral. — La **honte** naît de la ruine de l'honneur, de l'engloutissement de l'appréciation et de l'estime des autres et de soi-même: pour faire rougir quelqu'un, on lui inflige le blâme qu'il mérite, sans négliger de le relever ensuite.

4. Le **courage** est amour et désir; on l'excite de la même façon. Mais montrez directement les chances de succès, l'inanité des obstacles, la noblesse de l'émulation et de la générosité.

5. L'**espérance**, qui revêt le style de la joie, l'éclat, la pompe, du désir tenace, s'excite à l'aide des motifs qui la rendent valable, solide, digne d'être couronnée des lauriers de la victoire.

La **crainte** exige la peinture du péril qui menace; la **peur**, le tableau des souffrances qui vont atteindre la victoire; le **désespoir**, la mise en relief des maux réservés à la volonté rebelle et perverse.

On les *apaise* par les vues d'intérêt, par la sympathie, par la bienveillance et par la commisération: on s'attendrit sur le malheur, et le malheureux se prend à espérer et à aimer; les résolutions généreuses ne sont pas loin.



III. — LES AUXILIAIRES DE LA PERSUASION.

1. Le raisonnement, l'argumentation, le pathétique sont de puissants leviers de la persuasion.

L'expérience et l'usage exigent encore deux auxiliaires importants :

A. — Les **mœurs** oratoires ou les *précautions* que les orateurs emploient pour capter la faveur des auditeurs, et pour éviter de les blesser.

Ces ménagements consistent — dans une *formule* destinée à faire passer un mot choquant, une réflexion hardie : Ex. “ *On me permettra de le dire, pour ainsi dire...* ” — dans une attention de respect envers les personnes, *de condescendance* envers des esprits prévenus.

B. — Les **mœurs** oratoires ou les *bienséances* qui amènent un accord parfait des idées, des sentiments, de l'action, du silence même de l'orateur avec les sujets, les circonstances, et l'auditoire, c'est-à-dire de l'ensemble d'un discours avec tous les objets qui s'y rapportent.





PARTIE PRATIQUE.



I

LE PATHETIQUE DE RAISONNEMENT.

N. B.—Voici des *extraits* du magistral discours de MGR. L. AD. PAQUET, prononcé à Québec, le 24 juin 1902. L'espace nous manque pour la reproduction intégrale du texte.

Il s'agit de prouver la *mission civilisatrice et religieuse* du peuple Canadien-Français : l'orateur y met son esprit logique, son cœur de patriote ému, sa haute science sacerdotale.

Y a-t-il donc, mes Frères, une *vocation* pour les peuples ?

Ceux-là seuls peuvent en douter qui écartent des événements de ce monde la main de la Providence et abandonnent les hommes et les choses à une aveugle fatalité. Quant à nous qui croyons en Dieu, en un Dieu sage, bon et puissant, nous savons comment cette sagesse, cette bonté et cette puissance se relèvent dans le gouvernement des nations ; comment l'auteur de tout être a créé des races diverses, avec des goûts et des aptitudes variées, et comment aussi il a assigné à chacune de ces races, dans la hiérarchie des sociétés et des empires, un rôle propre et déterminé. Une nation sans doute peut déchoir des hauteurs de sa destinée. Cela n'accuse ni impuissance ni imprévoyance de la part de Dieu ; la faute en est aux nations elles-mêmes, qui en perdant de vue leur mission, abusent obstinément de leur liberté et courent follement vers l'abîme.

Je vais plus loin et j'ose affirmer que non seulement il existe une vocation pour les peuples, mais qu'en outre quelques-uns d'entre eux ont l'honneur d'être appelés à une sorte de sacerdoce. Ouvrez la Bible, Mes Frères ; parcourez-en les pages si éloquentes, si débordantes de l'esprit divin, depuis Abraham jusqu'à Moïse, depuis Moïse jusqu'à David, depuis David jusqu'au Messie figuré par les patriarches, annoncé par les prophètes, et sorti comme une fleur de la tige judaïque, et dites-moi si le peuple hébreu, malgré ses hontes, malgré ses défaillances, malgré ses infidélités, n'a pas rempli sur la terre une mission sacerdotale.

Il en est de même dans la loi nouvelle. Tous les peuples sont appelés à la vraie religion, mais tous n'ont pas reçu une mission religieuse. L'histoire tant ancienne que moderne le démontre : il y a des peuples voués à la glèbe, il y a des peuples industriels, des peuples marchands, des peuples amis des arts et des sciences, il y a des peuples apôtres. Et quels

sont-ils, ces peuples apôtres? Ah! reconnaissez-les à leur génie rayonnant et à leur âme généreuse: ce sont ceux qui, sous la conduite de l'Eglise, ont accompli l'œuvre et répandu les bienfaits de la civilisation chrétienne: qui ont mis la main à tout ce que nous voyons de beau, de grand, de divin dans le monde; qui, par la plume ou par la pointe de l'épée, ont buriné de nom de Dieu dans l'histoire; qui ont gardé comme un trésor, vivant et impérissable, le culte du vrai et du bien. Ce sont ceux que préoccupent, que passionnent instinctivement toutes les nobles causes; qu'on voit frémir d'indignation au spectacle du faible opprimé; qu'on voit se dévouer, sous une forme ou sous une autre, au triomphe de la vérité, de la charité, de la justice, du droit, de la liberté. Ce sont ceux, en un mot, qui ont mérité et méritent encore l'appellation glorieuse de Champions du Christ et de soldats de la Providence.

Or, Mes Frères, — pourquoi hésiterais-je à le dire — ce sacerdoce social, réservé aux peuples d'élite, nous avons le privilège d'en être investis; cette vocation religieuse et civilisatrice, c'est, je n'en puis douter, la vocation propre, la vocation spéciale de la race française en Amérique. Oui, sachons-le bien, nous ne sommes pas seulement une race civilisée, nous sommes des pionniers de la civilisation; nous ne sommes pas seulement un peuple religieux, nous sommes des messagers de l'idée religieuse; nous ne sommes pas seulement des fils soumis de l'Eglise, nous sommes, nous devons être du nombre de ses zéloteurs, de ses défenseurs et de ses apôtres. Notre mission est moins de manier des capitaux que de remuer des idées; elle consiste moins à allumer le feu des usines qu'à entretenir et à faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée.

Est-il besoin que je produise des marques de cette vocation d'honneur? La tâche, Mes Frères, est facile: ces marques, nous les portons sur les lèvres, nous les portons dans le cœur.

Pour juger de la nature d'une œuvre, d'une fondation quelconque, il suffit souvent de reporter les yeux sur les débuts de cette œuvre, sur l'auteur de cette fondation. La vie d'un arbre est dans ses racines; l'avvenir d'un peuple se manifeste dans ses origines. Quelle est donc la nation mère à laquelle nous devons existence? Quel a été son rôle, son influence morale et sociale? Déjà vos cœurs émus ont nommé la France et, en nommant cette patrie de nos âmes, ils évoquent, ils ressuscitent toute l'histoire du Christianisme.

Le voilà le peuple apôtre par excellence, celui dont Léon XIII, dans un document mémorable (Encyclique "Nobilissima Gallorum gens", 1884) a pu dire: "La très noble nation française, par les grandes choses qu'elle a accomplies, dans la paix et dans la guerre, s'est acquies en-

vers l'Eglise catholique des mérites et des titres à une reconnaissance immortelle et à une gloire qui ne s'éteindra jamais."

Ces paroles si élogieuses provoquent peut-être un sourire sceptique sur les lèvres de ceux qui ne considèrent que la France sectaire et infidèle. Mais, hâtons-nous de l'ajouter, dix ans, vingt ans, cent ans même de défections, surtout quand ces défections sont rachetées par l'héroïsme du sacrifice et le martyre de l'exil, ne sauraient effacer treize siècles de foi traditionnelle et de dévouement sans égal à la cause du droit chrétien.

Quand on descend d'une telle race, quand on compte parmi ses ancêtres des Clovis et des Charlemagne, des Louis IX et des Jeanne d'Arc, des Vincent de Paul et des Bossuet, n'est-on pas justifiable de revendiquer un rôle à part et une mission supérieure? Par une heureuse et providentielle combinaison, nous sentons couler dans nos veines du sang français et du sang chrétien. Le sang français seul s'altère et se corrompt vite, plus vite peut-être que tout autre; mêlé au sang chrétien, il fait les héros, les semeurs d'idées fortes et fécondes, les coopérateurs des plus belles œuvres divines.

C'est ce qui explique les admirables sentiments de piété vive, et de foi agissante dont furent animés les fondateurs de notre nationalité sur ce continent d'Amérique, et c'est dans ces sentiments mêmes que je trouve une autre preuve de notre mission civilisatrice et religieuse.

Qui, mes Frères, ne reconnaîtrait cette mission, en voyant les plus hauts personnages, dont notre histoire primitive s'honore, faire de l'extension du royaume de Jésus-Christ, le but premier de leurs entreprises et marquer, pour ainsi dire, chacune de leurs actions d'un cachet religieux? Qui n'admettrait, et n'admirerait cette vocation, en voyant, par exemple, un Jacques-Cartier dérouler d'une main pieuse sur la tête de pauvres sauvages les pages salutaires de l'Évangile; (Ferland, "Cours d'Histoire du Canada", 1 part. p. 31) en voyant un Champlain ou un Maisonneuve mettre à la base de leurs établissements tout ce que la religion a de plus sacré; en voyant encore une Marie de l'Incarnation et ses courageuses compagnes, à peine débarquées sur ces rives, se prosterner à terre (Casgrain, Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec", p. 73) et baiser avec transport cette patrie adoptive qu'elles devaient illustrer par de si héroïques vertus?

Est-ce donc par hasard que tant de saintes femmes, tant d'éminents chrétiens, tant de religieux dévoués se sont rencontrés dans une pensée commune et ont posé, comme à genoux, les premières pierres de notre édifice national? Est-ce par hasard que ces pierres, préparées sous le regard de Dieu et par des mains si pures, ont été baignées, cimentées dans le sang des martyrs? L'établissement de la race française en ces contrées serait-il une erreur de l'histoire, et le flot qui nous déposa un jour sur les

bords du Saint-Laurent n'aurait-il apporté au rivage que d'informes débris, incapables de servir les desseins du ciel dans une œuvre durable?

Non, mes Frères, et ce qui le prouve mieux encore que tout le reste, c'est l'influence croissante exercée autour d'elle par la France d'Amérique sur les progrès de la foi et de la vraie civilisation. Chose digne de remarque et qui jette une vive lumière sur la mission d'un peuple : chaque fois que nos ancêtres dans leurs courses d'explorations et même dans leurs guerres, vinrent en contact avec les sauvages enfants des bois, ce fut pour les civiliser plutôt que pour les dominer ; ce fut pour les convertir et non pour les anéantir. Que n'ai-je le temps de rappeler les travaux de nos évêques, en particulier de l'immortel Laval, de nos prêtres, de nos missionnaires, de nos découvreurs, de tous nos apôtres ? C'est d'ici qu'est partie l'idée religieuse qui plane aujourd'hui sur une large portion de l'Amérique Septentrionale ; c'est ici qu'ont jailli ces sources de doctrine, de grâce, de dévouement, dont les ondes se sont propagées d'un océan à l'autre, et, devançant nos grandes routes de feu, ont porté aux races étrangères les trésors de christianisme dont la nôtre est dépositaire.

Et cette influence si étendue jadis, si réelle, si bienfaisante, menacerait-elle maintenant de décroître ? aurait-elle, du moins perdu, par le fait d'influences rivales, son caractère et ce cachet de spiritualisme qui l'a l'a rendu si remarquable dans le passé ? Ah ! demandez-le, mes Frères, aux vénérables prélats qui, par leur présence au milieu de nous, ajoutent à ces fêtes tant de lustre, et dont le sceptre, semblable à la verge de Moïse, a fait surgir comme par miracle de la plaine inculte ou de l'épaisse forêt d'innombrables paroisses et de florissants diocèses. Demandez-le à cette Université, l'orgueil de notre patrie, dont l'enseignement projeté par un double foyer rayonne avec tant d'éclat et qui après cinquante ans d'existence voit accourir vers elle, de diverses parties de ce continent, des milliers d'anciens élèves, sa joie et sa couronne. Demandez-le à tous ceux des nôtres que le souffle de l'émigration a dispersés loin de nous, soit dans d'autres provinces, soit sur le territoire de la vaste république américaine, et dont les groupes compacts, toujours catholiques, toujours français, resserrés autour de l'Eglise et de l'école paroissiale, émergent çà et là comme de fiers rochers au-dessus de la mer honteuse et envahissante. Demandez-le enfin à nos frères Acadiens, chez qui le patriotisme, l'adhérence à la foi, l'attachement à la langue et l'indomptable ténacité n'ont été égalés que par le malheur, et que Dieu réompense de tant de félicité par une progression constante dans le nombre de l'influence.

No II.

EXEMPLE DE PATHÉTIQUE DIRECT ET INDIRECT.

N. B.—MGR. DUPANLOUP, âme ardente comme le feu d'un brasier, prolémiste fougueux, terrible railleur contre les voltairiens, homme d'action avant tout, a laissé des œuvres débordantes de pathétique, entre autres "l'Oraison funèbre de La Moricière", "l'Eloge funèbre des héros de Castelfidardo", "Lettre à Gambetta". Il est plus orateur qu'écrivain, et son style est bien au-dessous de celui de Félix et de Monsabré; il relève du XVIII^e siècle, et en trahit les défauts.

A. — La Croix.

" Nous aimons à voir la Croix dominer nos grandes cités; elle nous protège du côté du ciel. Nous aimons à voir les morts qui nous sont chers dormir à l'ombre de la Croix; elle protège leur sommeil jusqu'au jour de la résurrection. O vous, qui que vous soyez, qui n'avez peut-être pas le bonheur de partager notre foi, si vous n'adorez jamais la Croix avec nous, du moins ne l'insultez plus. Car, je vous le demande, où irions-nous chercher désormais le secret d'oublier vos injustices, de vous pardonner et de vous chérir? Où les affligés iraient-ils chercher la consolation, les cœurs faibles l'assistance, les cœurs pénitents la miséricorde? Ah! je vous le demande par pitié pour tant d'infortunes qui peuplent cette vallée de larmes, par pitié pour les malades, pour les mourants, pour ce peuple auquel vous témoignez une compassion qui m'inspire bien des défiances quand vous insultez la Croix qui le protège, respect, respect à la Croix! Par pitié enfin pour vous-mêmes! car il y aura un jour ou, lorsque tout vous abandonnera sur la terre, la Croix de Jésus-Christ entre les mains d'un pauvre prêtre sera peut-être votre dernière consolation!

" O Croix sainte, Croix adorable! non, jamais, jamais, rien ne pourra vous éloigner ni de nos lèvres ni de notre cœur! Et quand on vous briserait sous nos yeux, nous recueillerions avec respect, avec amour, vos débris sacrés. Et si on nous arrachait ces débris, on ne pourrait nous empêcher de mettre nos bras en croix sur notre poitrine et de vous adorer toujours! Et si on empêchait cela, dans le fond de nos cœurs encore nous vous ferions un asile inaccessible à la violence! Et si on voulait étouffer ce cœur, eh bien! avec bonheur nous mêlerions notre sang à ce sang répandu sur vous, Croix sainte, et le dernier battement de ce cœur, le dernier mouvement de nos lèvres, le dernier regard de nos yeux, vous chercheraient encore pour vous adorer."

B. — Péroration de l'Oraison funèbre de La Moricière.

Messieurs,

Quand un homme a ainsi récu, et qu'il est ainsi mort, est-ce trop de l'appeler un héros chrétien ?

Je vous convie donc une dernière fois à l'honorer, vous tous, quoi que vous soyez ; car c'est honorer la France qui a produit ce sang, l'Eglise qui inspira cette âme, notre siècle qui forma cette éblouissante et glorieuse physionomie ! Pendant la vie, on s'incline devant les puissances qu'on redoute ; après la mort, la grandeur n'appartient plus qu'à ceux qu'on estime.

Son tombeau est caché dans une lande inconnue de cette terre de Bretagne ; mais la reconnaissance de l'Eglise et de la patrie iront toujours l'y chercher.

Il y avait dans la grande armée, un homme, c'était aussi un Breton, que l'on appelait le premier grenadier français. Ses cendres reposent dans un cimetière obscur, de l'autre côté de la frontière, et l'on a écrit sur la pierre : "Celui qui a combattu pour de grandes causes est partout, même à l'étranger, dans son pays". La Moricière, revenu sur la terre de France, y est mort et a été porté à l'ombre de l'église d'un pauvre village. Mais qu'importe ? La modestie de sa tombe ajoute à l'éclat de sa vie, et même, en ce lieu ignoré, cet héroïque enfant de la France sera toujours glorieux.

On dit que le monde est mené par les génies ; moi, je soutiens qu'il est sauvé par les héros et surtout par ceux dont la foi accroît l'héroïsme. La foi est un feu qui transforme les âmes. Elle tombe sur des têtes de femmes, d'hommes ou d'enfants, et elle en fait des martyrs, des apôtres et des anges de charité. Elle tombe sur un cœur de soldat, elle en fond le bronze, et elle le décide à changer le bâton de maréchal de France pour le crucifix. Elle tombe aussi, et je le sens, sur mes lèvres refroidies par la fatigue et les années, et on en tire encore quelque accent et quelque flamme. Elle tombe en ce moment sur une veuve, des filles, une mère, et elle les couvre de gloire, de résignation, d'espérance, elle tombe sur vous, messieurs, et vous enlève un instant aux affaires, au bruit, à la terre, pour mouiller vos yeux et vous élever dans la belle lumière des actions faites pour Dieu.

Je vous demande d'accorder à ce grand homme, après sa mort, une victoire dernière, je vous demande de vous laisser vaincre par son exemple. Il n'est plus là, sa dépouille n'est qu'un nom, ma voix qu'un accent bientôt évanoui. Mais si ce guerrier terrasse en vous le respect hu-

main, la mollesse, l'orgueil, l'incrédulité; s'il vous apprend à aimer l'honneur et la croix, ce sera, messieurs, sa plus noble victoire, et je vous la demande. Jurons de l'imiter avant de le suivre! Mon Dieu! daignez faire germer pour mon pays, sur cette tombe, des soldats, des citoyens et des chrétiens dignes de celui que nos regrets accompagnent jusqu'au seuil de votre éternité.

Un dernier mot, messieurs.

Les catholiques de France avaient voulu, à son retour de Rome, lui donner une épée d'honneur. Il l'a refusée. "On ne donne une telle épée qu'aux vainqueurs, dit-il: j'ai été vaincu".

Cette épée, on m'a demandé de la lui rendre. Je la dépose sur son cercueil.

Vous ne pouvez la refuser maintenant, général! La reconnaissance de l'Eglise et de la France catholique vous la doit, car vous avez bien combattu, et une défaite triomphante à l'envi des victoires, ne peut vous la faire tomber des mains. Rome a célébré votre service funèbre sur l'Ara Cœli, au Capitole: vous étiez digne d'y monter. C'est avec cette épée dans la main, et la croix sur votre cœur, que la postérité vous verra. Vaincu, non, vous ne le fûtes pas; c'est vous, le victorieux. Vous avez vaincu votre gloire même pour servir la cause de Dieu. Et cette cause est invincibles. Le champion de l'Eglise peut mourir, disait un Père, *occidi potest*; mais il ne peut être vaincu, *vinci non potest*. Si l'Eglise paraît quelquefois succomber dans les épreuves et dans l'abandon des hommes, elle triomphe dans une région plus haute, elle a un défenseur invisible, qui vient à elle quand tous lui manquent.

Ah! si notre confiance devait être déçue; si, par un mystérieux jugement de Dieu, l'iniquité doit poursuivre jusqu'au bout son œuvre; si, abandonné à votre faiblesse, ô saint Pontife! ô Père de nos âmes! vous devez voir des malheurs dont je détourne les yeux, si, enfin, ce qu'à Dieu ne plaise, je poussais aujourd'hui devant ce cercueil le dernier cri de l'honneur français, ah! nous, du moins, catholiques de France, nous vous resterons fidèles; rien ne nous séparera jamais de vous, et jusqu'au dernier moment nous proclamerons à jamais honteux, le triomphe du mal, et croirons invinciblement au triomphe du bien.

Vous le voyez déjà ce triomphe, ô vous à qui j'adresse un dernier adieu, noble et vaillant La Moricière, vous le voyez dans cette lumière de Dieu où vous êtes entré, prenant votre place près de Pierre et de Paul pour lesquels vous avez combattu, dans la légion des Judas Machabée, des Maurice, et de tous les guerriers qui ont ici-bas porté l'épée pour la cause de Dieu. Car en ce moment, chrétiens, aux yeux de ma foi, les ombres du tombeau se dissipent, et je ne vois plus rien ici de mortel et de périssable. Le lion vainqueur, comme un grand pape le

disait d'un grand martyr, s'en est allé dans les cieux, et je cherche en vain ici la matière corruptible et mortelle; je ne vois plus que la gloire de l'immortalité dans l'éternel triomphe. *Leone in caelos abeunte, deficit materia mortalis.*

No III.

LE PATHÉTIQUE INDIRECT.

(*Excite la haine, la tristesse, la honte.*)

A. — Protestation d'un proscrit.

“ Avant de céder à la force qui nous met hors du droit commun à tous les citoyens français, je proteste pour mes Frères et pour moi, au nom des sentiments imprescriptibles de l'humanité, aussi bien qu'au nom de l'inviolabilité du domicile et de la propriété, contre la tyrannie qui, refusant d'examiner les demandes loyales d'autorisation, provoquées par la loi elle-même, impose à toutes les forces vives du pays, l'humiliation d'exécuter les haines préméditées de quelques impies, contre les religieux si généreusement dévoués à la France.

“ Proscrits contre tous les droits les plus sacrés, mes frères et moi, nous pardonnons à nos oppresseurs qui n'échapperont nulle part au mépris de la conscience universelle révoltée, ni à l'indignation vengeresse de tous les vrais Français ou amis de la justice.

Quand même ils se vanteraient de n'avoir aucun remords, nul persécuteur même le plus féroce n'évitera la justice de Dieu qui ne laisse aucun attentat impuni.

“ Prêtres et religieux, nous n'usons pas de la force contre la brutalité qui nous enlève tout, mais l'Eglise a ses anathèmes contre les persécuteurs et spoliateurs des religieux. Que tous ceux qui ont pris ou prendront une part active à la fabrication ou à l'exécution de ces mesures oppressives contre les religieux, sachent bien qu'ils sont pour cela frappés d'excommunication majeure dont l'absolution est réservée au Pape.

“ Qu'ils se moquent à leur aise de ce châtement invisible, l'histoire atteste clairement que les familles marquées de ce signe ne sont pas longtemps impunies. Bon gré, mal gré, Dieu aura toujours le dernier mot.

“ Proscrits et privés de la liberté de vivre comme nous voudrions, sous le droit commun à tous citoyens de France et sans demander de privilège, nous offrons cette cruelle épreuve et nos humbles et ferventes prières pour que le Seigneur ait pitié de notre chère patrie, la France qui doit sa plus belle gloire et son plus sérieux prestige en grande partie aux ordres religieux.

(Signé)

M. D. NOBLE,
Prieur des Frères Prêcheurs.

Le Havre, 25 avril 1903.

B. — L'homme responsable.

N. B. — Cet extrait d'un article du *Correspondant* provoque — d'un côté, l'admiration, l'amour, la reconnaissance, la compassion pour les victimes ; de l'autre, l'aversion, le dégoût, la terreur, l'épouvante pour le bourreau.

Lorsque la loi de 1901 revint du Sénat devant la Chambre, pour y recevoir sa dernière consécration, j'ai dit à la tribune, m'adressant au président du conseil, après avoir rappelé ses déclarations : " Le vote définitif de la loi, ne fait plus de doute pour personne... ; je vous attends à son exécution... ; vous serez obligé, pour conserver votre majorité et, par elle, le pouvoir, de suivre jusqu'où il voudra vous porter le flot que vous avez déchainé."

M. Waldeck-Rousseau s'est dérobé à sa destinée : il a mieux aimé, assis au bord du torrent, regarder passer le flot qu'il n'a voulu ni suivre, ni maîtriser, et au-devant duquel, sous ses yeux, M. Combes a renversé les fragiles barrières de son éloquence.

Le flot passe donc, roulant en un lamentable et glorieux mélange, vers ces chemins obscurs de la proscription, de la confiscation et de l'exil, où d'autres déjà les ont précédés, que la tempête avait du premier coup déracinée, toute une foule d'innocents, d'hommes de tous les âges, coupables seulement du nom qu'ils portent et de l'habit qui les couvre. Ils sont là, quinze ou vingt mille, hier encore et jusqu'au dernier moment, tous occupés de servir leur Dieu, de le prier, d'enseigner sa loi, d'élever les enfants du peuple, de soigner les malades et de visiter les pauvres, ou de porter au loin, sous tous les cieux, le nom de Jésus et celui de la France : fils de saint Bruno, arrachés au mystère du désert alpestre, où se cachait leur silencieuse et heureuse fécondité, héritiers de ces vieilles associations monastiques que, jadis, la société désorganisée vit apparaître au milieu d'elle, comme pour dire aux générations qui passaient : Voyez et faites ! disciples du doux et mystique amant de la Pauvreté chanté par Dante en son Paradis, qui, les pieds nus, la corde autour des reins, annoncent encore au peuple, suivant le précepte du Maître, la grande fraternité de l'Évangile ! ceux-ci chargés comme d'un illustre et redoutable fardeau, des grands souvenirs de Dominique et de Thomas d'Aquin, parés du nom de Lacordaire comme d'une gloire rajeunie, apôtres, écrivains, éducateurs, dont la robe blanche est encore marquée du sang versé, sous la Commune, par les martyrs d'Arceuil ; ceux-là, nés d'un acte d'amour divin au pied des échafauds de la Terreur, destinés eux aussi, comme par un retour de leur tragique origine, au sanglant sacrifice de 1871, et dont le monde entier apprit à connaître la vertu, quand lui furent révélées la vie et la mort héroïques du P.

Demien ; ceux-là encore, qu'un pauvre vicaire du diocèse de Belley destinait au modeste apostolat des campagnes françaises, et qui, poussés par l'appel de Dieu vers les terres océaniques, donnèrent un jour à la France la Nouvelle-Calédonie ; et ces prêtres, graves et savants, qui rendent à notre temps, et portent jusque dans l'Institut de France, les grandes traditions de Pierre de Bérulle, de Malebranche et de Massillon ; et combien d'autres encore, divers de nom, d'habit, de vocation, mais tous saisis un jour par ce besoin de l'âme que Bossuet appelle la " triomphante folie ", qui les jette en quelqu'un de ces asiles " dont la structure, comme dit Taine, est un chef-d'œuvre et dont les bienfaits sont infinis " : et, mêlés avec eux, tous ces humbles enfants du peuple, qui se nomment ses Frères, et se consacrent à son service, comme ceux-ci, que la Bretagne entière, couverte de leurs écoles, connaît et révère, et en qui le grand nom de Lamennais fait éclater, à la fois, par un frappant contraste, la stérile mémoire du prêtre apostat et la féconde activité du prêtre fidèle.

Le flot passe, roulant avec lui ces milliers d'hommes, tandis qu'au loin s'apprête, en rangs plus pressés, l'hécatombe de demain, celle des humbles religieuses, pour qui, déjà, les agents de M. Combes dressent d'autres réquisitoires. Ces hommes, ce sont des citoyens, soumis aux lois, qui ne sont coupables d'aucun crime, d'aucun délit, et qui s'en vont, cependant, au supplice ! Le mot n'est pas trop fort : supplice de la vie brisée, vie de l'âme et du cœur, brusquement arrachés aux joies profondes de la vocation choisie, aux douceurs intimes des chrétiennes amitiés ; supplice aussi des œuvres anéanties, du dévouement interdit ; demain, sans doute, pour la plupart, supplice de l'exil, s'ils peuvent fonder ailleurs un foyer nouveau ; supplice de la misère s'ils demeurent ici sans profession, puisqu'ils n'en avaient pas d'autre que l'enseignement ou la prédication, sans moyens d'existence puisqu'ils ne soutenaient leur modeste vie que par cette profession même !

Pourquoi ? Ils le demandent, et M. Rabier leur répond : " Allez, vous êtes la Congrégation ! "

Mais ceux-ci nourrissent les pauvres, ceux-là instruisent des sourds-muets, élèvent des aveugles, soignent les malades ! C'est M. Rabier qui le dit, et il ajoute : " Ces établissements sont tous, ou presque tous, encouragés par les assemblées municipales ou départementales. "

Cette fois, que va-t-il répondre ?

Ce mot, qui, à lui seul, juge son œuvre tout entière et qu'il faudrait faire entendre au pays tout entier : " Vous ne penserez pas que les services rendus par cette congrégation (celle de Saint-Gabriel) seront le tribut suffisant des dangers qu'elle présente. "

Mémorable aveu de la passion sectaire qui sacrifie à sa haine pour le nom et l'habit religieux, jusqu'aux malades, aux infirmes et aux miséreux!

Qu'importe le bien que vous faites? Vous êtes la congrégation!

No. IV.

Le P. FÉLIX et le P. MONSABRÉ.

N. B. — Le premier tire le pathétique de la raison, de l'observation, de l'histoire, pathétique plus sévère et plus rigoureux; — le second l'emprunte au sentiment, au tableau de mœurs et de société, à la peinture imagée que suggère un texte scripturaire: tous deux sont artistes de premier ordre, surtout dans les volumes respectifs de "Retraites pascales".

Quelques citations, si courtes qu'elles soient, feront mieux que tout, l'éloge de leur art très habile.

I. — La Mère au foyer.

Le mot mère est le premier que notre cœur prononce même sans l'avoir jamais appris: il exprime dans la langue de tous les peuples comme la première respiration de notre cœur. Ceux qui se plaisent à explorer les mystères des langues humaines cachés dans les replis des mots même les plus simples, disent sur celui-ci des choses merveilleuses qui ne peuvent trouver place dans ce discours; quoi qu'il en soit, on sent au parfum qu'on y respire toujours, que ce mot ma mère, garde pour notre cœur un charme qui ne sait pas tarir. L'homme peut devenir sourd à toute parole; insensible à tout nom; il y a un mot qu'il entend, une parole qui l'émeut toujours: ma mère! L'homme peut tout oublier, même Dieu; il ne peut pas oublier sa mère: dans les plus grandes ruines de son cœur cette image reste debout. Lorsque surtout nous l'avons perdue depuis des années, et que déjà notre vie s'en va vers son déclin, souvent, dans cette ombre que projette devant nous toute vie dont le soleil descend, nous croyons voir s'élever couronnée d'une pure lumière une image que les années embellissent à mesure qu'elles l'éloignent de nous; et sous le charme d'un souvenir toujours jeune, nous nous surprisons à nous écrier dans le secret de notre cœur: "Ma mère! ah! oui, c'est ma mère!" Sous ce rapport notre cœur en vieillissant semble retrouver un perpétuel rajeunissement; et nos souvenirs cachés au plus intime de notre vie gardent un charme qui se prolonge et se multiplie avec nos jours.

A quoi tient le charme mystérieux qui s'attache à ce mot? charme in-

comparable survivant à tout ce qui meurt dans notre vie, et lui-même n'y pouvant mourir! Ah! Messieurs, c'est que ce mot est la plus naturelle et la plus vive expression d'une chose pour notre cœur à nulle autre pareille; cette chose vous me permettez de la nommer ici, parce qu'il est impossible, dans l'ordre purement humain, de trouver à ce mot un sens plus légitime, plus pur et plus sacré que celui que notre sujet lui impose, cette chose d'où vient à ce mot le parfum qui l'embaume, c'est l'amour! La mère est sur la terre la plus douce personnification de l'amour; si son visage en porte le plus beau sourire, c'est que son cœur en garde le plus riche trésor. Le cœur maternel est le lieu natal de cet amour qui fait le fond de notre vie. L'enfant, neuf mois renfermé dans les entrailles de sa mère, a dormi neuf mois sur son cœur; il s'est formé lentement sous le flot vital qui en sortait avec l'amour et le sang comme d'une source perpétuellement jaillissante; les battements de ce cœur maternel sont devenus la première impulsion de sa vie; elle a germé sous sa chaleur, elle s'est animée de son mouvement dans les profondeurs de la maturité; et lorsque l'enfant sort de ce sommeil fécond où sa vie s'est éveillée au sein de la vie maternelle; lorsque la nature obéissant à Dieu a brisé le nœud qui reliait deux vies dans une seule; ces deux êtres ne cessent pas de s'attirer l'un l'autre par des attractions dont les mères seules connaissent tout le secret, et dont nous sentons nous-mêmes le charme sans le comprendre, alors que dans de sympathiques étreintes, ces deux vies, la mère et l'enfant, se rapprochent spontanément, comme pour retrouver leur unité; unité mystérieuse qui demeure et se sent encore jusque dans la dualité de la vie séparée.

Aussi, lorsque la mère a reçu dans ses bras pour la première fois ce petit être échappé d'elle comme un rayonnement de sa vie; et lorsque, le regardant d'un insatiable regard, elle s'extasie dans la contemplation de son image et s'enivre des parfums de son cœur: oh! alors elle sent dans tout son être une puissance sympathique qui la fait pencher vers cet enfant, qui même après sa séparation tient encore à elle par des liens invisibles que nulle main ne peut rompre; et je ne sais quoi lui dit au fond du cœur, que cet enfant sorti d'elle ne pourra vivre que par son amour et croître que par ses dévouements, comme il a vécu en elle de la vie de son cœur et du mouvement de ses entrailles.

C'est alors, ah! oui, c'est alors qu'une grande révélation lui est faite au plus intime de ses joies. La loi de sa vie lui apparaît dans une lumière que n'obscure aucune ombre; elle comprend par la seule voix de l'instinct pourquoi Dieu avait ouvert dans son cœur un si profond réservoir d'amour, et pourquoi la Providence y avait caché à son insu un si riche trésor; elle apprend des besoins de son cœur, des faiblesses de son enfant et des sympathies qui les rapprochent, qu'aimer est la loi spéciale

de sa vie. Comme la sève coule et s'épand de l'arbre dans son feuillage pour s'épanouir en fleurs et préparer les fruits, ainsi la mère a compris à la première heure de sa maternité, que l'affection doit de son cœur se répandre sans tarir jamais, pour achever de former cet être ravissant qui sera un jour la plus belle fleur de sa vie et plus tard le plus beau fruit de son cœur! "Ah! dit-elle, comme il faudra l'aimer, cet enfant, comme il faudra l'aimer!" La raison lui dit: c'est un devoir; son cœur lui dit: c'est un besoin; et tout son être redit dans un tressaillement ineffable: c'est un bonheur! Aussi comme elle aime, la mère! comme elle aime cet enfant dans lequel elle se sent vivre et tressaillir elle-même! Comme elle l'aime! Ah! demandez à vos mères; car pour moi, je l'avoue, si je me sens un cœur et une âme capable de deviner quelque chose de ce doux mystère, je ne me connais pas de paroles capables de le dire: à moins que ce ne soit nous le dire assez que de tirer de mon cœur ému ce mot qui parle mieux qu'un discours: ma mère!!

* * *

P. FÉLIX.

II. — Immortalité de l'Eglise.

Molosses enragés de la Révolution et de la libre-pensée, chiens hargneux et lascifs de la critique et de la pornographie, mordez, mordez! Vous déchirez la robe de l'Eglise, vous ensanglanterez ses membres, mais vous n'aurez point à vous repaître de cet inexterminable cœur où le Christ a concentré toute la vertu de sa résurrection!... Aboyez, aboyez à la curée sacrilège que convoitent vos passions; vos aboiements, aujourd'hui formidables, ne seront plus, dans quelques années, que le bruit ridicule d'une bouche édentée. Dieu aura brisé les dents des pécheurs: "*Dentes peccatorum contrivisti*".

Epouse du Christ, as-tu bien vu toute la profondeur des haines qui conspirent contre tes divines destinées, toute la noirceur des desseins, toute la violence des passions qui préparent dans ta chute l'écroulement de toute religion? Regarde: le bataillon sacré des âmes que tu as enrôlées sous l'étendard de la perfection est déjà entamé; bientôt sa dispersion, que demandent à grands cris les prôneurs sycophantes de la liberté, sera universellement consommée. — Eh bien! la main des impies a plus d'une fois dévasté les cloîtres, mais les fleurs que l'on fauche reparaissent au renouveau: je n'ai pas peur: *Non timebo!* — Tes prêtres eux-mêmes sont menacés; une législation sans respect pour les nobles services qu'ils rendent à la société peut, demain, les arracher au sanctuaire et compromettre leur sainte vocation. — Satan a mis en œuvre de plus ter-

ribles et de plus honteux moyens pour déshonorer et détruire le sacerdoce à qui mon époux et mon maître a promis l'immortalité : Je n'ai pas peur : *Non timebo!* — On convoite tes temples, on se dispute la maigre compensation du brigandage officiel dont tu fus victime ; on espère en finir avec toi par l'éviction et la famine. — J'ai vu les catacombes, j'ai déjà mendié mon pain : je n'ai pas peur : *Non timebo!* — Si tu pouvais compter sur les générations innocentes qui prendront dans quelque temps possession de la vie publique ! Mais non, des lois meurtrières t'isolent de leur âme que vont corrompre une science et une morale sans Dieu. Pour elles, tu ne seras jamais qu'une étrangère, si tu n'est pas une ennemie. — Julien l'Apôstat a fait jadis le métier de corrompeur, et le Galiléen, qu'il abhorrait, l'a couché dans un cercueil où ses desseins ont péri avec lui : je n'ai pas peur : *Non timebo!* — Ecoute donc : L'impiété n'attendra pas que l'enfance pervertie se retourne contre toi. Ses calomnies te rendent chaque jour plus odieuse au peuple, qu'elle trompe par parole et par écrit, et qu'elle pousse à des actes odieux et sauvages. Aujourd'hui ce sont les individus qui t'injurient et te maltraitent ; demain ce sera la foule, la foule aveugle et brutale, qui se ruera aux sacrilèges et sanglantes exécutions. — Le peuple, je l'ai vu, aveugle et bestial, inonder les gradins des amphithéâtres et applaudir aux souffrances et à la mort des martyrs, dont il a, depuis, vénéré les saintes reliques.

Non timebo millia populû circumstantis me.

Qu'ils m'entourent par milliers ; je n'ai pas peur !

P. MONSABRÉ.

No. V.

NOTIONS DE PHILOSOPHIE

II. LEÇON :— LES SENS. (1)

I. — Définitions.

1. La **perception externe** est — soit la *faculté* de connaître les objets extérieurs par les *sens* ; — soit l'*acte* de cette faculté, le jugement qui affirme l'existence et les qualités des objets.

2. Les **sens** sont — les facultés spéciales de sentir, unies à des *organes* particuliers.

3. Les **organes** sont — les instruments matériels par lesquels les sens exercent leurs fonctions.

Les sens sont dans l'*âme* ; les organes dans le *corps*.

(1) Voir G. SORTAIS : *Traité de phil.* tome I p. 184.

II. — Analyse de la perception.

1. Les phénomènes ou **antécédents** de la perception sont :
 - a) Dans le corps : l'*excitation* sur un organe par un objet extérieur.
 - b) Dans l'âme : l'*impression* organique transmise par les nerfs au cerveau ; — la *sensation*, avec son double élément affectif et significatif ; (*Sensibilité*, animal et homme).
2. La **perception** est **en soi** le jugement par lequel l'intelligence affirme l'existence et les qualités des objets extérieurs.

III. — Objets et organes des sens.

1. **Odeur** : — a) *Organe* : fosses nasales, tapissées d'une membrane où s'épanouit le nerf olfactif.
b) *Objet* : odeurs — qui sont fraîches, suffocantes, douces ou fragrant, piquantes, appétissantes, nauséabondes . . .
2. **Goût** : — a) *Organe* : membrane muqueuse de la langue, où s'épanouit le nerf spécial, moteur et sensible à la fois.
b) *Objet* : saveurs — qui sont douces, amères, acides . . . La délicatesse du goût est très différente selon les diverses personnes.
3. **Ouïe** : — a) *Organe* : oreille, avec le nerf acoustique.
b) *Objet* : sons — où l'on distingue plusieurs qualités : 1. l'**intensité**, qui dépend de l'amplitude des vibrations (*sens forts* ou *faibles*) ; — 2. la **hauteur**, qui dépend du nombre des vibrations par seconde (*sens graves* ou *aigus*) ; — 3. le **timbre**, qui dépend de la nature des instruments et qui tient aux notes harmoniques s'ajoutant au son fondamental (*sens sourds* et *clairs*) ; — le **rythme**, qui dépend de la régularité de succession des sons (*sens lents*, *monotones* et *sens vifs*, *variés*).
4. **Vue** : — a) *Organe* : œil, avec le nerf optique.
b) *Objet* : lumière, couleurs. — On distingue dans la sensation lumineuse : l'*intensité* et la *durée*.
5. **Tact** : — a) *Organe* : peau, muqueuse de la bouche, muqueuses internes, avec leurs nerfs — Le toucher est répandu sur toute la superficie du corps, mais il s'exerce spécialement par la *main*.
b) *Objet* : la résistance étendue et la forme solide.

IV. — Différences entre la sensation et la perception.

1. La **sensation** est à la fois affective et significative ; comme significative, elle est la *matière* sur laquelle opère la perception.
La **perception** n'est point, comme il semble, l'intuition des objets :

c'est un jugement, c'est une conception qui résulte d'une induction, car nous ne percevons immédiatement que nos états de conscience.

Il est dès lors facile d'esquisser les principales différences qui les séparent.

I. — La sensation est *passive* et simple : nous subissons l'effet des impressions venues du dehors ; elle nous est donnée toute faite.

La perception est *active* et *complexe* ; elle suppose l'attention de l'esprit appliqué à discerner les sensations ; elle exige un raisonnement fondé sur le principe de la cause qui la produit ; elle s'exprime par un jugement qui est la conclusion de ce raisonnement.

II. — La sensation est *aveugle* : par elle j'ai seulement conscience d'être affecté.

La perception est *intelligente* : elle consiste à interpréter nos sensations, à en dégager des connaissances relatives aux choses extérieures. Ainsi, j'entends un son aigu, un son sourd, et aussitôt j'en fais le signe d'un objet extérieur, d'un sifflet de machine à vapeur, d'un navire : la sensation a été interprétée.

III. — La sensation est *subjective*, un simple état de la personne agréablement ou péniblement affectée : sons, couleurs, saveurs... ne sont que des modifications de l'âme, formellement atteinte dans sa conscience.

La perception est l'acte qui rend la sensation *objective* : c'est l'opération par laquelle on rapporte la sensation à un objet déterminé. Ainsi, j'éprouve une sensation de rouge sur le bord de la mer, le soir ; c'est le fanal d'un navire ; je juge que cette sensation correspond à cet objet extérieur : j'ai une perception.

Mais il ne saurait jamais arriver qu'une perception se produise sans *sensation*, puisque celle-ci est la matière, l'antécédent nécessaire de celle-là.

V. — Sensation et perception sont en *raison inverse* ; plus la sensation est nettement agréable ou pénible *moins* la perception est claire. Ainsi, une lumière trop intense empêche de distinguer les objets.

Conclusion. — Entre les deux il existe la *différence* qui sépare l'externe de l'interne, le subjectif de l'objectif, l'intelligence de la sensibilité. Les sens fournissent les *données* de la connaissance, tandis que l'intelligence y prête attention, les analyse, les interprète, les rapporte au monde extérieur.

(A suivre.)

* * *

COMPOSITION PHILOSOPHIQUE.

“ Montrer la bassesse et la grandeur de l'homme par les sens, par les sensations, par les perceptions.”

(Développement.)

L'homme au berceau est comme une fleur,

Blanc comme une hostie, et pur
 Comme une prière,
 On voit encor de l'azur
 Luire en sa paupière;
 Son œil est vierge du jour,
 Son cœur, de souffrance.
 Hier, pour lui c'est l'amour,
 Demain, l'espérance.

De vrai, par degrés qui sont des jours et des semaines, *son œil* s'ouvre à la lumière, *son oreille* au bruit, sa petite *main* au doigt de sa mère, ses lèvres roses à ses baisers!... Mais que de fois, la nuit, le jour, durant des mois entiers, ils se referment! Au doux nid, ou sur les genoux de sa mère:

Le dormeur est là, souriant et rose:
 Un bras le retient, l'autre le défend;
 Tandis qu'un regard descend et se pose
 Des yeux de la mère au front de l'enfant.

Puis, la vie *végétative* s'épanouit aux rayons du sourire et des rosées maternelles: une vie supérieure s'annonce, car les sens, déposant leur enveloppe et leurs langes, éclosent aux premières *impressions*, qui se font écho, en vertu de l'excitation organique, comme le murmure du torrent au fond des bois silencieux. Les *organes* s'affermissent; leurs fonctions se dessinent plus nettes, plus vives, plus promptes. L'enfant est

...Comme sont les fleurs
 Parfum et mystère:
 A peine si, par ses pleurs,
 Il tient à la terre!
 Que faut-il pour l'apaiser?
 Un mot, s'il soupire;
 S'il se réveille, un baiser;
 S'il dort, un sourire.

Qu'il est fragile! qu'il est tendre! Fleur ou tige verdoyante, la plume de l'oiseau le plie sous un fardeau... La *sensation* fait tressaillir son être, comme l'archet les cordes sonores: il discerne d'instinct un regard sévère avec son reproche, un œil ami et sympathique, qui sait compatir et condescendre. Ses larmes coulent, ses cris inconscients restent inapaisés: ou bien, alternative sans raison, le ciel se rassérène, pur, limpide, sans nuages, transparent comme l'œil et l'âme sans souillure.

Oh ! que l'homme est petit, s'il retranche trente, quarante, cinquante ans de sa carrière ! Poète, orateur, diplomate, est-ce bien lui ? . . .

C'est bien lui ! . . . Car l'intelligence paraît comme l'aube et l'œuvre, sur cet horizon où régnait hier encore la nuit.

La sensation vit toujours ; mais la perception a pris naissance : l'odorat, le goût, l'ouïe, la vie, le tact, tous éduqués, nourris d'observation et d'expérience ont prêté attention à leur objet respectif ; tous usent de discernement, d'analyse ; et le jugement affirme les qualités de leurs perceptions comme des objets qui les affectent avec douleur ou agrément : après la *bassesse*, la *grandeur* !

Bassesse ! . . . Rien n'atteint les hauteurs de la raison sans qu'il ne prenne l'essor des régions de la grossière sensibilité ! . . . Grandeur ! . . . La sensation devient la matière de la perception ; celle-ci sert les matériaux à la raison, qui conçoit, ordonne, associe, enrichit, perfectionne et achève l'œuvre intellectuelle, morale, civilisatrice.

L'adolescent, le jeune homme sont là, avilis ou relevés, en raison des sensations prédominantes qui les abaissent ou des perceptions intellectuelles qui les ennoblissent.

L'homme est là, rabaissé, ravalé à l'égal ou au-dessous de la brute, si le corps tue l'âme ; affranchi, si l'âme domine les sens, en les purifiant et en les transformant en idéal, en instruments de conquête et d'empire sur la nature et le monde extérieur . . .

* * *

Nature et monde sont le livre ouvert où se lit le nom du Seigneur !
Miroirs, l'un et l'autre sont le reflet de Dieu.

Malgré son fol orgueil et son mépris des Dieux
S'il n'est que ce qu'on voit, que l'homme est peu de chose !
Un misérable effet qui blasphème sa cause,
Un ombre qui gémit de la clarté des cieux.

La fourmi le vaut bien, s'il est industriel ;
Qu'il se mesure en force à l'éléphant, s'il l'ose !
Croit-il à sa beauté ? qu'il regarde une rose ;
A sa jeunesse ? Hélas ! le voilà déjà vieux.

Ici-bas tout n'est rien, tout est néant, sauf l'âme !
Tout mortel en naissant commence son trépas,
Et vers la tombe à chaque aurore il fait un pas.

Mais l'immortalité par la mort le réclame ;
Des cendres de son corps monte au ciel une flamme
Qui ne s'éteindra pas !

SUPPLEMENT.

LA PERFECTION CHRÉTIENNE... UN CRIME

Sous Tibère et sous Néron, il n'était pas permis d'être chrétien. Croire au Christ devenait un crime digne de mort. " Les chrétiens aux lions " ! hurlait la populace, d'accord avec ses maîtres féroce-ment persécuteurs.

Nous n'en sommes pas encore là en France. Nous nous achemi- nous seulement vers ce terme.

En attendant que la loi défende sous des peines sévères d'être chrétien et catholique, déjà du moins la pratique de la *perfection chrétienne* est prohibée, déclarée un *crime* et punie comme tel.

L'Eglise catholique enseigne que " les ordres religieux tirent leur origine et leur raison d'être des sublimes conseils évangéliques que notre divin Rédempteur adresse à ceux qui veulent conquérir la *perfection chrétienne* ; âmes fortes et généreuses qui s'efforcent de monter jusqu'aux plus hauts sommets de la vie spirituelle." (*Lettre de Léon XIII au Cardinal archevêque de Paris*, décembre 1900).

Les ordres religieux sont donc comme la réalisation manifeste, éclatante, officielle de la *perfection chrétienne* que l'Eglise produit et qu'elle présente au monde à travers les siècles.

Tout catholique est obligé d'admettre cette vérité.

Eh bien ! — phénomène étrange qu'on n'a pas assez fait ressortir — ce que l'Eglise catholique, religion de la majorité des Français, proclame la plus haute et la plus parfaite vertu, nos législateurs le déclarent quelque chose de détestable, de dégradant, de criminel, tombant, comme le vol et l'assassinat, sous les coups du Code pénal !

Il est bon d'étudier ce contraste instructif et si tristement actuel.

Entendons d'abord ce que disent de l'état religieux, les sectaires les plus violents et les plus francs, au sein même de ces loges maçonniques qui inspirent et gouvernent nos gouvernements.

Pourquoi tout est-il permis en fait d'attentat, de confiscation, de destruction quand il s'agit des congrégations religieuses ?

Le F. Geyer, rapporteur de la commission des vœux au convent maçonnique de 1898, va nous l'apprendre :

" Nous ne comprenons pas qu'on vienne nous dire que nous at- tentons à la liberté des sociétés et congrégations religieuses en leur interdisant l'éducation de la jeunesse. *Il ne saurait*, à notre

avis, être question de liberté pour des êtres mutilés et anonnants que ni la nature ni la société ne sauraient reconnaître. Ces hommes et ces femmes se sont volontairement placés en dehors de la société. Ils ont volontairement tué en eux la nature ; il ne saurait plus être question pour eux des lois sociales et naturelles. Il ne saurait être question de respecter en eux une liberté qu'ils ont aliénée au profit d'une collectivité, laquelle n'a d'autre but que d'étouffer toutes les libertés et de les faire servir à sa domination... Et puis quelles garanties ces êtres anti-sociaux et anti-humains peuvent ils fournir ! " (*Compte rendu*, septembre 1898, p. 304).

Ainsi les religieux, les députés, sénateurs ou ministres sectaires s'expriment sur le caractère illicite, dégradant, criminel de l'état religieux en termes moins grossiers que dans des loges, mais en termes non moins explicites, ni moins formels.

Les congrégations religieuses, déclare M. Waldeck Rousseau, méritent d'être attaquées et pourchassées parce que les vœux religieux sont quelque chose de mauvais, de contraire à l'ordre, au droit public, au droit français. " Notre droit public, dit il, toutes les institutions républicaines ont, à maintes reprises, proscrit tout ce qui constituerait une abdication des droits de l'individu, une renonciation à l'exercice des facultés naturelles à tous les citoyens, droit de se marier, d'acheter, de vendre, de faire le commerce, d'exercer une profession quelconque, de posséder ; en un mot, tout ce qui ressemblerait à une *servitude personnelle*..... Or, tel est le vice de la congrégation." (*Discours de M. Waldeck-Rousseau*, séance du 21 janvier 1901).

Ces paroles, on le voit, marquent clairement le caractère délicieux, dégradant, criminel de la perfection chrétienne pratiquée par les religieux.

M. Vallé, maintenant ministre de la justice et alors (1901) rapporteur de la commission du Sénat pour la loi d'association, revient sur cette idée monstrueuse que les vœux de religion sont illicites et criminels. " La congrégation repose, dit il, sur les vœux et il se trouve que les vœux sont les uns et les autres illicites, de sorte que ce qu'apporte ici chaque adhérent c'est, pour ainsi dire, une infraction à la loi et la volonté bien réfléchie de commettre une infraction." Et pourquoi les vœux sont-ils illicites ? — C'est, d'après M. Vallé, parce que ces engagements ne se trouvent pas relatés dans le code civil, à côté des contrats de vente ou des contrats de louage !

M. Vallé prétend aussi, comme bien d'autres sectaires ignorants ou de mauvaise foi, que les vœux de religion et surtout le vœu d'obéissance font perdre aux religieux leur personnalité !

Ceux-ci cessent d'être des personnes humaines et sont ravalées à la condition d'esclaves, de machines et de brutes.

M. Clémenceau, dans son discours plus récent au Sénat (30 octobre 1902), développe spécialement ces dernières idées avec une âpreté et une violence féroces.

C'est un cri de guerre à mort contre les religieux.

“ Dans les congrégations, dit-il, l'individu en entrant a abdiqué sa personnalité... Le droit d'être, le maintien de la personnalité humaine, vous l'avez remplacé par la créature réduite à l'état de cadavre. On vous a donné la vie, et vous en avez fait la mort. Eh bien, je dis qu'on n'a pas plus le droit de réduire le corps en *esclavage* que l'esprit et l'être moral. Je dis qu'il n'y a pas de droit contre le droit de chacun de développer la plénitude de sa personnalité... Je dis qu'il n'y a pas de liberté dans la servitude...; la congrégation fait échec à la liberté... Et je prétens que la liberté ne sera pas, aussi longtemps que les organes de l'ancienne théocratie (les congrégations) n'auront pas disparu de notre territoire ”. (*Officiel*, Sénat, séance du 30 oct. 1902, page 1082).

Ainsi, vous l'entendez, les congrégations, avec leurs vœux de religion, sont quelque chose de si dégradant, de si contraire à tout droit et à toute liberté, de si essentiellement criminel et mauvais, qu'elles doivent disparaître toutes sans exception du territoire français !

En conséquence de ces beaux principes, religieux et religieuses sont et seront de plus en plus exilés de France, chassés de leurs maisons, privés du droit de faire quoi que ce soit, passibles de la prison et de la confiscation de leurs biens comme les pires criminels !

Voilà comment est qualifié, comment est traité par nos législateurs français, par les pouvoirs publics, *l'Etat religieux*, c'est-à-dire ce que l'Eglise proclame, ce que les catholiques sont obligés d'appeler avec elle *la plus haute, la plus parfaite vertu*.

Quelle contradiction, quelle antinomie suggestive !

MANUEL LEFRANC.



Une Poignée de Braves Gens

(Récit véridique.)

(Suite)

Devant le tribunal, je pris l'affaire par le côté pathétique. J'avais reçu de Belle-Isle des lettres qui faisaient un tableau touchant de la famille Clément : " Ils ne sont pas riches, disait M. le recteur de Locmaria ; quelques lopins de terre et la petite pension du père, un vieux marin, constituent toute leur fortune, mais cela leur suffit, tant ils sont sobres et économes. Vous pouvez être sûr qu'ils n'essaieront pas de mettre la main sur l'indemnité que leur enfant pourra obtenir. Quant au jeune homme, vous me demandez si, estropié comme il l'est, il peut gagner sa vie ? Hélas ! je ne le crois pas. Ici dans notre paroisse les hommes sont ou marins ou cultivateurs. Il n'y a aucune industrie. Il ne saurait d'ailleurs, rester longtemps à la charge de ses parents, dont les ressources s'épuisent. Si vous n'obtenez pas un large secours du tribunal, la plus affreuse misère attend le pauvre enfant."

Je plaidai ceci : Tout armateur qui est cause d'un accident survenu à l'un de ses matelots doit, d'après le droit naturel de tous les peuples, une indemnité à la victime de sa faute. L'accident a eu lieu dans des eaux qui ne sont d'aucun pays. C'est donc le droit naturel et non le droit anglais qu'il faut appliquer. Au surplus, le droit d'Outre-Manche est si peu clair, qu'à moins que l'armateur ne prouve péremptoirement que sa législation refuse toute indemnité, même en cas de faute caractérisée, comme dans l'espèce, les juges doivent en accorder une.

Ce système devait obtenir gain de cause. Le tribunal condamna les Anglais à faire six cents francs de rente au jeune Clément, "*les lois de son pays ne déchargeant pas l'armateur de sa responsabilité*".

La nouvelle fut accueillie à Belle-Isle par une joie débordante. Je reçus les bénédictions du recteur, des marins de Locmaria, des parents de Clément. Ces braves gens s'imaginaient que tout était fini. Ils furent bien penauds quand je leur appris que les Anglais avaient formé appel, ce qui remettait tout en question. Je ne leur cachai pas, d'ailleurs, que le succès serait bien plus difficile encore devant une Cour que devant un tribunal de commerce. Nos juges consulaires, en effet, se préoccupent surtout de l'équité, tandis que les conseillers de Cour ne jugent guère qu'en droit.

A cette époque l'anxiété de mon petit Breton devait être profonde, si j'en juge par une lettre que je retrouve. Il n'écrivait, d'ailleurs, que dans les cas de nécessité absolue, car une lettre c'était un sou de papier et trois sous de timbre! Or, comme cette fois il ne m'annonçait rien, il fallait qu'il fût à bout de patience et énervé par l'angoisse du sort qu'allait lui faire la Cour: "Veuillez bien m'annoncer quelques nouvelles, car depuis la dernière que vous me faisiez dire, depuis lors je suis resté innocent (sic) sur quel point est parvenue mon affaire, et je suis bien inquiet."

Je me hâtai de le rassurer, mais, au fond, j'étais plus soucieux encore que le petit Breton.

Heureusement l'avocat que j'avais chargé de l'affaire à la Cour, Me Ma , était admirablement l'homme de la cause. Il m'avait dit sans phrases: "Mon cher ami, elle ne vaut pas grand'chose, mais notre adversaire Me G , est sec et dur quand il plaide. Les juges n'aiment pas cela . . . Si j'ai la chance qu'il soit plus brutal encore qu'à l'ordinaire, alors cela m'aidera à faire du petit Clément un être si à plaindre que la pitié mettra les larmes aux yeux du premier président. C'est un type superbe de magistrat, tenant toute sa cour bien en main et, comme il est très bon, je ne désespère pas!"

Je vois encore cette audience. Elle dura quatre heures. J'étais profondément ému. Soyons franc! peut-être les dix-huit cents francs que j'avais déjà exposés en frais entraient-ils pour la plus forte part dans les anxiétés que m'inspirait le sort de Clément . . .

Je ne cessais de dévisager les conseillers, essayant de deviner ce qu'ils pensaient. Je me rappelle mon indignation devant l'indifférence de plusieurs. En relisant le récit — un peu fantaisiste — que je fis plus tard de ce procès à la *Revue des Deux-Mondes*, je trouve un passage qui est rigoureusement vrai. C'est le tableau de la Cour d'appel de Rouen, tandis que Me G , l'avocat adverse, *tombait* mon petit client "à la façon d'un dogue de boucher qui étrangle un carlin".

" Le petit conseiller Michaud (M. F . . .) s'extasie devant tant d'éloquence. Les deux conseillers de droite sont plus réservés dans leurs appréciations. Il est vrai . . . qu'ils dorment et balancent la tête un sourire heureux aux lèvres.

"En revanche, les trois autres, président compris, semblent ne pas perdre un mot des débats. Mais quels hommes glaçants! Quoi qu'on dise devant eux, ils gardent le même masque impassible.

"Le président est le seul parmi les juges qui ne prenne jamais aucune note. Un homme âgé, le visage un peu allongé, un beau regard clair, tout un ensemble de physionomie profondément honnête. Au fond de son fauteuil à haut dossier, il semble comme enfoui dans ses

“pensées. Monsieur le premier est un grand silencieux; même à l’au-
 “dience, il ne dit jamais que quelques mots qui, lentement, “ tombent
 “un à un dans cette vaste pièce où il n’y a point d’écho.”

Me Ma... achevait de plaider, et, bien qu’il parlât avec chaleur,
 qu’il eut fait un tableau superbe de l’accident et du sauvetage, je n’a-
 vais presque plus d’espoir. En effet, je ne pouvais me dissimuler de
 quelle façon péremptoire nos adversaires avaient démontré que la légis-
 lation anglaise refuse tout secours aux victimes d’accidents de naviga-
 tion, — cela dans le but de favoriser l’industrie maritime. Dès lors,
 l’arrêt de la Cour était tout tracé: “ Attendu que pour allouer une in-
 demnité au matelot Clément, blessé en mer sur un navire anglais, après
 qu’il avait signé son engagement dans un port anglais, il faudrait que la
 loi anglaise permit aux matelots blessés par la faute de l’armement
 d’actionner les armateurs. Or, attendu que tout au contraire...”

Mais un incident d’audience nous sauva. Me Ma... venait à peine de
 s’asseoir que Me G... se levait déjà tout fumant pour répliquer. Il fut
 violent jusqu’à paraître cruel—lui qui est pourtant un excellent homme:
 “ Je ne dirai qu’une chose, Messieurs, et ce sera la moralité du procès
 “ malhonnête que nous fait le matelot Clément. Notre capitaine avait
 “ un moyen très simple d’épargner à son armateur le procès actuel. C’é-
 “ tait, alors qu’il se trouvait en pleine Atlantique, de ne demander au-
 “ cun secours à personne. Dans l’état où était sa plaie le blessé n’en
 “ avait pas pour deux jours... Nous serions tranquilles aujourd’hui!

“ Nous avons généreusement appelé un chirurgien allemand. Il est ve-
 “ nu. C’est à cette mesure que ce jeune homme doit la vie, et, en guise
 “ de reconnaissance, il nous fait un procès. Ah! s’il était à l’audience,
 “ comme je lui dirais ce que je pense de son ingratitude.”

Il y est, Maître G..., fit d’une voix sévère Me Ma..., il y est et
 il vous entend!

Dans la salle aussitôt il y eut un murmure. Tous les yeux scrutaient
 le fond obscur de la salle.

On ne vit pas le petit Breton, car... il n’était pas là, il était à Belle-
 Isle, mais notre avocat n’en avait pas moins eu une inspiration très heu-
 reuse. Car toute l’assistance le crut. Dès qu’il eut dit: “ Il y est, et il
 vous entend!” toutes les figures des juges devinrent blêmes. La plai-
 doirie toute entière de Me G... changea d’aspect. Elle devint à leurs
 yeux quelque chose d’odieux et de barbare. Jamais ils n’avaient été em-
 poignés comme ils le furent à cette minute décisive.

Mon Dieu oui, voilà peut-être à quoi tient le gain ou la perte d’un
 procès!... Mais les juges ne sont-ils pas des hommes?

.....

— La Cour, Messieurs, debout, clame avec avec emphase l'huissier de vice :

Le premier président lit :

“ Attendu que les juges français n'ont pas à appliquer les lois étrangères qu'ils ne peuvent connaître et qui d'ailleurs ne sont pas l'objet de leur institution ; attendu que l'armateur, en ne recouvrant pas les engrenages de la barre à main, a commis une lourde faute dont il doit réparation envers le matelot victime de son incurie ; attendu que cette réparation devra être d'autant plus large que l'armateur a fait preuve de plus d'inhumanité,

“ La Cour, confirmant, réduit à quatre cents francs de rente l'indemnité viagère, condamne l'armateur à tous les dépens.”

Ce fut une stupeur parmi ceux qui écoutaient. En droit pur, cette décision semblait inexplicable, car il est de principe que le lieu d'un accident est régi par la loi de ce lieu : navire anglais, loi anglaise.

Aussi, dès le lendemain, l'agent des armateurs, le père W. . . . , venait me dire d'un air goguenard :

— Vous savez, nous allons en Cassation, nous allons démolir votre arrêt qui ne vaut pas un radis.

Je lui répondis très tranquillement :

— Soit ! la Cour de cassation le démolira, mais . . . dans combien de temps ? Dans trois ans. D'ici là vous aurez dû me verser les frais, plus trois fois 400 francs. Enfin vous-même devrez faire de gros débours pour arriver au gain de l'affaire ; gain un peu platonique, car, estimant que le petit Clément a le droit de garder votre argent, je l'engagerai, moi, à ne rien vous rendre. Et il est insaisissable, ne possédant que ses frusques . . . Au lieu de cela, transigeons. Donnez-moi un mot d'introduction pour les armateurs. Je file à Londres, je cause avec eux, je leur dis mon chiffre, et, s'ils l'acceptent, c'est fini.

Deux jours après, j'étais à Londres et je transigeais par 9,000 francs que me remirent aussitôt les assureurs. Désormais le petit Clément était à l'abri du besoin. La lettre de remerciements que je reçus des parents était bien touchante. Ces bonnes gens voulaient que je gardasse la moitié de l'indemnité. Je refusai, naturellement, une rémunération pareille, mais je conseillai au petit Breton d'envoyer quelque chose à la Caisse de sauvetage de Hambourg.

L'envoi de cette offrande devait me faire entrer en relations avec l'ambassade allemande à Paris. J'ai conté ailleurs ce que furent ces relations qui, commencées en 1893, ont repris en 1899, lorsque j'eus enfin obtenu de notre ministre des Affaires étrangères, grâce au concours de cet écrivain de grand cœur qui s'appelle Jules Lemaître, la décoration du sauveur de mon petit Breton. Je n'y reviens pas.

Ce que je voulais seulement établir, moi conteur triste, et qui passe pour voir l'humanité en noir, c'est que cette histoire ne me montra que de très braves gens. Et j'en compte plusieurs : les parents de Clément ; lui-même ; son sauveteur, le Dr Brener ; le capitaine du transatlantique postal allemand, qui stoppa malgré les ordres de sa Compagnie ; le maître d'équipage Sabastia ; le président du tribunal et celui de la Cour d'appel... ..

Si vous allez à Locmaria — c'est sur le chemin qui conduit au fortin d'une célèbre artiste, — demandez la demeure du petit matelot qui n'a qu'un bras. Entrez-y. Vous verrez ce qui est bien rare, toute une maisonnée de braves gens qui sont des gens heureux.

De sorte que, n'eussiez-vous rien vu d'autre à Belle-Isle, vous n'auriez certes pas perdu votre voyage.

MASSON-FORESTIER.



âm
-
avo
-
por
pla
-
lèvr
-
posi
-
-
-
Mm
jour
-
cette
-
frois
U
riété
achet
bours
Mr
temp
-
A d
du B
rait e
la pie

Les Deux Noblesses

(Suite)

La lecture finie et jugeant l'huile de douceur assez entrée dans les âmes, mon frère aborda la question :

— Le recrutement de notre société, mesdames, périlcite un peu. Nous avons perdu deux membres l'année dernière...

— Sans doute, interrompit tout de suite la bouillante Mme du Bois, portée par nature à l'offensive, mais nous n'avons personne pour les remplacer.

— Il est si difficile de faire un choix, siffla Mme Daurémon entre ses lèvres minces.

— Mais j'ai à vous proposer une personne très-bien, pouvant par sa position connaître beaucoup de misère, et même de les soulager souvent.

— Mme Prosper, dit Mme du Bois qui aimait la précision.

— Une boutiquière, fit avec une moue Mme Daurémon.

— Ne craignez-vous pas, monsieur le curé, reprit Mme du Bois, que Mme la marquise de Villepreux, notre présidente, qui n'est avec nous aujourd'hui, ne trouve ce choix un peu étrange ?

— J'ai eu soin de la consulter, mesdames ; elle approuve pleinement cette proposition.

— Mais il est d'autres personnes de la noblesse qui pourraient s'en froisser à bon droit, continua Mme du Bois...

Un léger sourire erra sur les lèvres de l'assistance. Il était de notoriété publique que le grand-père de M. du Bois avait fait sa fortune en achetant des biens nationaux ; son fils après d'heureuses spéculations de bourse, avait doublé cette fortune et dédoublé son nom.

Mme du Bois ne s'aperçut de rien ; emportée par la vigueur de son tempérament, elle acheva :

— Nos ancêtres ne fréquentaient pas ces gens-là.

A ce moment, un éclat de rire fit sonner la voute. Juste derrière Mme du Bois, un rayon de soleil se jouait sur une pierre tombale. Il éclairait entre deux petites palmes, une serpette grossièrement sculptée dans la pierre. En dessous on lisait :

ICY GIST
PIERRE DUBOIS
ET
PULIANNE PALLET
SA FÈME
EN LEUR VIVANT
VIGNERONS EN CESTE PAROISSE
R. I. P.

Hélas ! Je n'avais pu me contenir devant ce rapprochement.

Mme du Bois se retira très rouge et très digne. Mme Daurémon la suivit dans la retraite. En passant auprès de moi, sa voix aigre susurra :

— Nous savons de quoi vous êtes capable, ma petite.

Personne autre ne combattit la proposition de mon frère. C'est ainsi que l'an de grâce 19... fut élue membre de l'assemblée de charité, Mme Prosper, épicière au détail, et que j'acquis, à la Vieuxville, la réputation de fouguese démocrate.

20 juin.

Mon aventure a achevé de lier mon frère et M. le marquis de Villepreux. Ils ont en effet de nombreuses idées communes en matière sociale.

Il m'arrive souvent, suivant les hazards de mes occupations, de prendre part à leurs causeries. L'habitude que j'ai de vivre avec mon frère et de l'entendre parler de ses études fait que je m'intéresse vivement aux sujets sociaux dont ils s'entretiennent de préférence. Peut-être d'autres femmes ne se passionneraient-elles pas pour ces graves problèmes, mais moi, je sens bien que la faculté d'aimer qui est dans mon cœur, ne pouvant se fixer sur un objet unique, doit s'étendre davantage : destinée à n'avoir pas de famille, j'aime le peuple dont je suis sortie.

Quand le marquis peut venir au château, on est sûr, le lendemain matin, de le voir à la messe de mon frère.

Goton, dès qu'il rentre au presbytère, sort le fromage et le petit pichet de cidre qui servent au déjeuner de son maître. Le chat vient se frotter en ronronnant contre les pieds de la table et Fidèle s'assied, battant la queue, pour attendre les miettes.

Mais les causeurs dans le jardin continuent l'entretien commencé. Sous les tilleuls fleurant leur doux parfum de miel, je les vois qui passent et repassent ; la grande stature du marquis domine la taille trapue de mon frère. Je sais de quoi ils causent, de ce sujet qui leur tient tant au cœur, de la foi qui s'éteint dans les âmes populaires et des tristesses grandissantes de la patrie.

Ce ne sont point des découragés. Leurs deux âmes ont gardé trop d'attaches à la terre, l'un fils des paysans, l'autre descendant des féodaux, pour ne point transporter dans le monde politique leurs idées de terriens. En cet hiver moral où les destinées de la France s'en vont incertaines dans les mystères de l'inconnu, comme passent nos paysannes dans les brouillards de décembre, vêtues d'un manteau noir et les traits indécis sous l'ombre du capuchon, eux deux s'obstinent à épier les réveils du printemps.

— Si vous sortiez, comme moi, mon cher monsieur le curé, dit le marquis, pour parcourir le monde, vous verriez naître une génération nouvelle de jeunes catholiques. Les grandes commotions que la France a subies, les effacements du temps, la jeunesse même qui tourne naturellement les âmes vers l'avenir, toutes ces causes travaillent et façonnent ces jeunes hommes. A mesure que s'éloignent les types différents en qui s'incarnait le gouvernement de la France, la patrie elle-même leur apparaît plus seule et plus attirante : ils l'aiment d'un amour plus exclusif et, par là même, disposé à plus de sacrifices.

“ Plus que leurs devanciers, ils ont l'esprit d'association : peut-être parce qu'ils ont toujours été une minorité, peut-être parce que les discours politiques, qu'ils ont ignorés, laissent, malgré tout, dans l'âme, un relent d'aigreur qu'il est bien difficile de faire disparaître. N'ayant point de passé, ils n'ont point d'évolution politique à faire ni à expliquer. Ils sont de leur temps et jouissent, en outre, de ce crédit qu'on accorde à l'avenir.

“ Leur âge les a, jusqu'ici, éloignés du Parlement, une politique sectaire et de courte vue les écarte des fonctions publiques. Déshabitués ainsi, par la force des choses, de se tourner du côté du pouvoir, ils ont pris l'habitude de se pencher vers les masses. Ils sont en contact avec le cœur du peuple par les œuvres sociales et les voici qui entrent en rapport avec son esprit par les cercles d'études. Peu à peu, leur nombre augmente dans le pays, fils des nobles, fils du peuple, fils des bourgeois ; instinctivement, ils se rapprochent, ils se groupent, ils s'organisent. Laissez-les grandir, laissez les questions sociales dominer de plus en plus les questions politiques dont le pays est las et dégoûté : alors que l'opportunisme s'émiette et devant le socialisme qui s'étend, ils seront demain la seule force vivante...

— Puissiez-vous avoir raison, monsieur le marquis ! reprenait mon frère. Alors comme maintenant, nous ne serons point la majorité, mais ainsi organisés, nous déplacerons l'équilibre des partis, et nous nous porterons vers ceux qui donneront à la France l'honnêteté politique, la paix dans la justice sociale, la liberté au dedans et le prestige au dehors. Et cependant au fond de nos campagnes, nous autres, nous ne sentons guère

ce réveil des âmes. Sans doute dans bien des endroits, des groupes de jeunes catholiques se fondent par une poussée spontanée et presque surprenante, mais, dans les masses, à peine si un léger tressaillement se fait sentir.

— Certes, monsieur le curé, j'en conviens avec vous, nous sommes encore dans les obscurités de la lutte, mais vous êtes, comme moi, un fils des champs, vous vous souvenez de ces nuits de mars où passent les oiseaux migrateurs : dans les nuages qui flottent bas sur la terre endormie, on ne les voit pas, mais on les entend. Ainsi reviennent, peu à peu, vers nous les honnêtes gens : ils ne sont pas nôtres encore, mais ils sont près de nous, de plus en plus près, emportés par ce grand souffle qui rappele ceux qui aiment la patrie, et dirigés par cet instinct de race qui leur fait comprendre les liens traditionnels qui unissent le patriotisme français et le catholicisme. . . Et ces passées d'oiseaux, et ces retours d'âmes annoncent également le printemps !

Tandis qu'ils causaient ainsi près des bosquets fleuris où je cueillais des roses pour orner l'église, dans le bourdonnement des insectes et la poussée des sèves, je sentais, moi aussi, grandir dans mon âme l'espérance. La nature débordait de joie et de puissance, peut-être le renouveau de la patrie était-il seulement en retard sur le printemps de la terre ?

A la porte du couloir, Goton paraissait et disparaissait d'un air grognon. Fidèle faisait la navette entre la maison et l'allée de tilleuls.

Moi, je songeais que ces jeunes catholiques dont on indiquait les progrès grandissants avaient des mères, des sœurs, des fiancés peut-être ! Dans mon impuissance à jouer un rôle dans ce drame du relèvement d'un peuple, j'aurais voulu au moins, comme ces femmes, suivre dans l'ombre ceux qui combattaient au grand jour et panser les blessures de leurs âmes. . . Et je ne sais pourquoi, en l'excitation de mon enthousiasme, la pensée me vint tout à coup qu'un grand rôle pouvait être réservé au marquis de Villepreux : il était jeune, orateur puissant, riche et profondément convaincu. L'uniforme jetait sur lui son reflet de gloire ; un travail acharné mettait dans l'éclat de ses paroles la solidité d'une forte doctrine sociale ; la noblesse de sa race le rattachait aux grandeurs du passé et cependant sa jeunesse l'avait préservé de toute attache avec ce qui n'était plus. Au lieu de me réjouir cette pensée m'angoissa. Sans doute parce que cette nouvelle grandeur éloignerait encore cet ami lointin de nous : quand on est, comme moi, pauvre d'amour, les pertes d'amitié ne se peuvent séparer. Une larme glissa le long de mes joues et vint tomber sur mon bouquet.

(A suivre.)